



FAUNE DE BELLEDONNE

L'AIGLE ROYAL



Aigle royal-Aquila chrysaetos.

L'espèce est protégée sur tout le territoire français et par convention européenne.

La femelle est la plus imposante avec une longueur bec/queue d'environ 1m pour une envergure d' 1.90m à 2.30m, son poids moyen se situant entre 4 à 6.5kg. Le mâle, plus petit pèse de 3 à 4 kg et son envergure ne dépasse pas 2 mètres.

La longévité des aigles est de 30 à 40 ans.

L'aigle royal est doté de facultés visuelles très développées: huit fois supérieures à celles de l'homme, mais aussi d'un bec très crochu et de serres puissantes. Il peut emporter en vol des proies plus lourdes que lui, comme des renards ou de jeunes chèvres. Lorsqu'il attaque une proie en piqué, il atteint aisément plus de 200 km/h, il est donc difficile de lui échapper...Il chasse aussi d'autres oiseaux en vol. Mais son mets de prédilection, c'est la marmotte. Les charognes peuvent cependant représenter un complément alimentaire, notamment en hiver.

Oiseau de proies majoritairement sédentaire l'aigle royal est une espèce monogame et un couple peut vivre ensemble leur vie entière.

En décembre débute la période consacrée aux parades nuptiales qui se déroulent en plein vol, constituant un véritable spectacle.

L'aire est le plus souvent construite dans une falaise à un endroit inaccessible et dominant, elle est faite de branchages et peut mesurer jusqu'à 2 m en largeur. Le couple possède généralement plusieurs aires qu'il occupe en alternance en fonction des circonstances. Au printemps, la femelle pond généralement deux œufs qu'elle incubera durant 45 jours environ. Pendant cette période d'incubation seul le mâle chasse pour nourrir la femelle puis la nichée.

Les aiglons quitteront le nid à l'âge de 2 mois à 2 mois 1/2 mais resteront encore longtemps sous la dépendance des parents.